

**Zeitschrift:** Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

**Herausgeber:** Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung

**Band:** 10 (1932)

**Heft:** 1

**Artikel:** La conférence générale du désarmement et les services télégraphiques et téléphoniques

**Autor:** Ferrier, A.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-873587>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

4. Mit einem passenden Schraubenschlüssel wird nun die Klinkenwelle gedreht, bis das Band angezogen ist. Ein allzu starkes Anziehen der Klinkenwelle ist nicht nötig, da ein weiteres Spannen des Bandes mit der Kontaktschraube E bewerkstelligt werden kann.

5. Der Erddraht ist in die Öffnung im Schlüsselvierkant der Kontaktschraube einzuführen und am Ende umzubiegen, um die Fixierschraube zu entlasten. Hierauf wird die Fixierschraube angezogen.

Als Bandlänge ist eine Einheitslänge gewählt worden, die für Rohre bis zu 110 mm äusserem Rohrdurchmesser passt. Bei grösserem Bedarf an Erdleitungsbriden für Rohrdurchmesser über 110 mm wird vielleicht eine zweite Serie mit einer Bandlänge passend bis zu 200 mm Rohrdurchmesser hergestellt werden. Vorläufig ist also das vorhandene Band gegen ein längeres auszuwechseln, wenn die Briden für grössere Rohrdurchmesser verwendet werden müssen.

Der Preis der Briden ist im Verhältnis zu ihrem Verwendungsgebiet gering.

Sämtliche Teile der Bride sind verzinkt mit Ausnahme der kadmierten Kontaktschraube. Es ist vorgesehen, später das Sattelstück und die Klinkenwelle aus Messingspritzguss herzustellen, ohne dass sich deswegen die Bride im Preise höher stellen wird.

Die leichte Anpassung an sämtliche Rohrdurchmesser und die einfache Montierung dürften der neuen Bride eine weitgehende Verwendung sichern.

4° Un mouvement de rotation est donné à l'arbre au moyen de la clé jusqu'à ce que le ruban soit tendu. Il n'est pas nécessaire de trop tendre le ruban, vu que la bride sera suffisamment fixée par le serrage de la vis de contact E.

5° Le fil de terre, qui est introduit dans le trou de la tête de vis, est recourbé à son extrémité, afin de réduire l'effort à supporter par la vis. Puis la vis de fixation est vissée à fond.

Le ruban a une longueur uniforme pour les tuyaux jusqu'à 110 mm de diamètre. Si les cas devaient être fréquents où l'on aurait affaire à des tuyaux d'un diamètre supérieur à 110 mm, une deuxième série de brides serait éventuellement établie pour des diamètres de tuyaux de 200 mm au maximum. Pour le moment, on remplacera, le cas échéant, le ruban actuel par un ruban plus long.

Le prix de la bride est relativement peu élevé en présence de ses possibilités d'emploi.

Toutes les parties de la bride sont zinguées, à l'exception de la vis de contact qui est traitée au cadmium. Plus tard, la pièce massive et l'arbre seront confectionnés en laiton injecté, sans que le prix de la bride en soit modifié.

L'adaptation facile de la bride à tous les diamètres de tuyaux et son montage simple lui assureront sans aucun doute un vaste emploi.

## La Conférence générale du Désarmement et les services télégraphiques et téléphoniques.

A. Ferrier, Berne.

Treize millions de morts, vingt-trois millions de mutilés, des ruines matérielles innombrables, des souffrances physiques et morales indescriptibles, sans compter les bouleversements politiques, sociaux et économiques qui se sont produits et se produisent encore dans tous les pays, tel est le bilan du plus formidable conflit entre nations que l'Histoire ait jamais enregistré. C'est environ 13 ans après la fin de ce conflit que, sur la base des déclarations contenues à l'article 8 du Pacte de la Société des Nations ainsi que dans le préambule de la cinquième partie du Traité de Versailles, le Conseil de la Société des Nations décidait, dans sa séance du 23 mai 1931, de convoquer à Genève pour le 2 février 1932, une Conférence générale en vue d'examiner les possibilités d'un désarmement universel ou tout au moins d'une réduction des armements actuels.

Dans un article consacré à la campagne en faveur de cette Conférence, dernier espoir humain des peuples désemparés pour éloigner d'eux le cauchemar de la guerre et rendre impossible le retour d'une semblable catastrophe, M. Jean de la Harpe, professeur de philosophie à l'Université de Neuchâtel, s'exprime en ces termes:

„De l'avis unanime des esprits objectifs et résolus à la paix internationale, le succès de cette conférence est pour toutes les nations civilisées une question capitale. Son échec serait le signal d'une nouvelle

course aux armements et un signe avant-coureur de catastrophe. D'autre part, il n'y a pas de réorganisation possible de l'économie internationale dans une atmosphère „de concurrence armée“; on peut dire, sans hyperbole, que les destinées de l'Europe de demain sont liées étroitement et irrémédiable-



Fig. 1. Le cauchemar de la guerre.<sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Tableau de M. Henry Sterroz, Berne.

ment à la solution, même imparfaite, de ce colossal problème, soit au point de vue militaire et politique, soit au point de vue de la réorganisation économique<sup>2)</sup>.

Depuis plusieurs mois, la préparation de la Conférence du Désarmement a constitué une des préoccupations essentielles des divers gouvernements qui enverront des délégués à Genève.

En Suisse, indépendamment du problème du désarmement en lui-même et par le fait que c'est dans une ville du pays que siègera la Conférence, l'initiative privée, comme certaines entreprises de l'Etat, eurent à résoudre le problème de la préparation et celui d'assurer les besoins matériels de cette manifestation mondiale.

les désiraient nombreux et confortables, et demandaient en outre des prix tarifés et publiés. Quoique Genève soit déjà une ville de 200,000 habitants, possédant de nombreux hôtels, l'arrivée simultanée dans ses murs d'un grand nombre d'hôtes sans résidence propre était bien de nature à créer des difficultés.

Après avoir fait visiter tous les hôtels et pensions de l'agglomération urbaine de Genève, insisté auprès des propriétaires pour qu'ils effectuent des améliorations, telle l'installation du téléphone dans chaque chambre, la commission genevoise d'organisation pouvait assurer la disposition de 3000 chambres répondant aux désirs émis par les intéressés. A ce nombre s'ajoutaient encore les chambres de plu-



Fig. 2. Genève. Vue générale.

Le Conseil de la Société des Nations, dans une séance précédente, le 24 janvier 1931, adoptait une résolution portant entre autres choses ce qui suit et posait ainsi le problème à résoudre:

„Le Conseil désigne Genève comme lieu de la Conférence du Désarmement, étant entendu que le rapport présenté en mai à cet effet par le Secrétaire général sera de nature à convaincre le Conseil que cette ville est en mesure d'offrir toutes les facilités requises, et notamment en matière de locaux de réunion, de logements, de transports, de communications télégraphiques, téléphoniques, postales, etc., aussi bien pour les Délégués et pour la presse que pour les personnes désireuses de suivre les travaux de la Conférence.“

Sur le vu de cette résolution, le Conseil d'Etat de Genève chargea, en février de la même année, une commission présidée par Monsieur Guillaume Fatio, dont l'inlassable dévouement pour la chose publique est bien connu à Genève, de prendre toutes les mesures nécessaires pour fournir au Secrétaire général de la Société des Nations les garanties matérielles exigées par le Conseil.

Cette commission eut tout d'abord à régler la question des logements. Les différentes délégations

sieurs hôtels nouveaux, mis en construction par les soins d'initiatives privées, qui portèrent ce nombre à 3500. D'autre part, de nombreuses villas et appartements meublés furent encore offerts. Plus de 1000 chambres d'hôtels et de pensions furent pourvues de postes téléphoniques, pour l'installation desquels l'administration accorda certaines facilités.

Une seconde question qui avait préoccupé le Conseil de la Société des Nations était celle des salles de réunion. A ce sujet, les autorités genevoises prirent à leur entière charge la construction d'un bâtiment spécial dans le prolongement de l'immeuble occupé actuellement par les services du Secrétariat de la Société des Nations.

Ce bâtiment, commencé le 23 juin 1931, put être terminé pour l'ouverture de la Conférence. Couvrant une superficie de 6000 m<sup>2</sup>, il se compose d'un rez-de-chaussée inférieur et d'un rez-de-chaussée supérieur. Le premier comprend divers services administratifs, notamment 26 bureaux, les offices de la poste et du télégraphe, un hall d'entrée pour les délégués et les journalistes et un hall pour le public qui y accèdera par le quai Wilson. Au second rez-de-chaussée, on trouve deux salles de Commission, des locaux pour la presse et, dans une salle annexe, 44 cabines téléphoniques, desquelles il sera possible d'obtenir toutes les communications désirées à destination des pays admis

<sup>2)</sup> „La Campagne en faveur de la Conférence du Désarmement.“ Jean de la Harpe, Cahiers protestants N° 7, 1931.

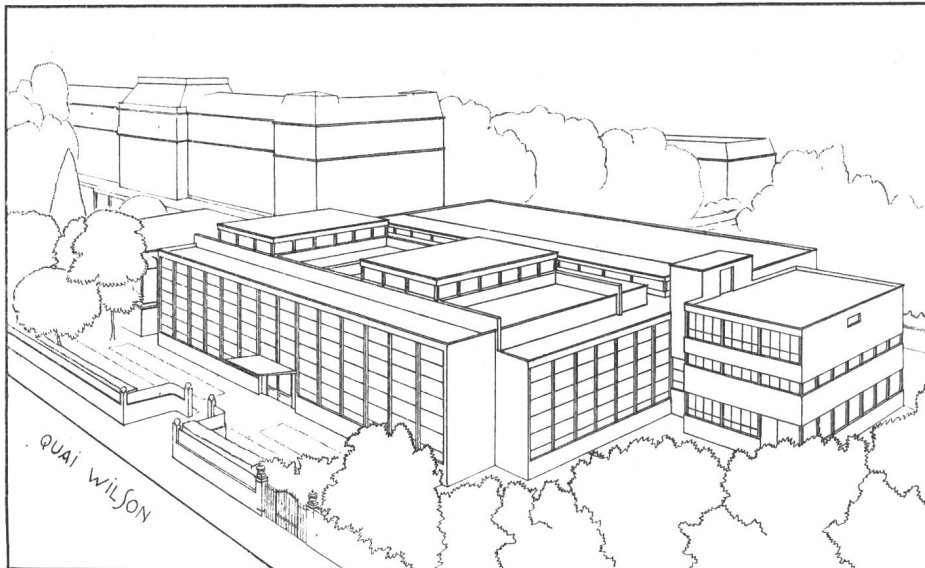


Fig. 3. Genève. Bâtiment de la Conférence du Désarmement.

à la correspondance téléphonique avec Genève. D'autre part, d'importants travaux durent être encore entrepris concernant les voies d'accès au nouveau bâtiment. Il restait entendu que les réunions plénières de la Conférence auraient lieu, comme pour les Assemblées générales de la Société des Nations, dans la salle du Conseil général où se trouvent déjà installés un bureau de consignation du télégraphe en relation permanente avec le central téléphonique principal de Genève, un bureau de transmission de la Société „Radio-Suisse“, ainsi que 30 cabines téléphoniques pour les communications avec la Suisse et avec l'étranger.

Si l'Etat de Genève eût à réaliser d'importantes mesures en vue d'assurer les besoins matériels de la Conférence, les services publics de la Confédération, de leur côté, s'empressèrent aussi d'apporter leur collaboration dans les domaines qui leur sont

propres. C'est ainsi que l'administration des Chemins de fer fédéraux a fait installer une agence de voyages dans le bâtiment dont il vient d'être question et accélérer les travaux d'aménagement de la nouvelle gare de Cornavin. L'administration des Postes et des Télégraphes suisses aménagea un bureau de consignation à l'intention des délégués et des représentants de la presse. Elle fit en outre émettre des timbres commémoratifs pour l'affranchissement de la correspondance postale. Mais, de toutes les mesures envisagées, tant par l'initiative privée que par les services publics, c'est, sans contredit, celles qui furent prises par les services techniques du télégraphe et du téléphone qui exigèrent le plus gros effort.

Dès qu'on apprit, au cours de la session du Conseil de la Société des Nations de janvier 1931, que la Conférence du Désarmement tiendrait probablement

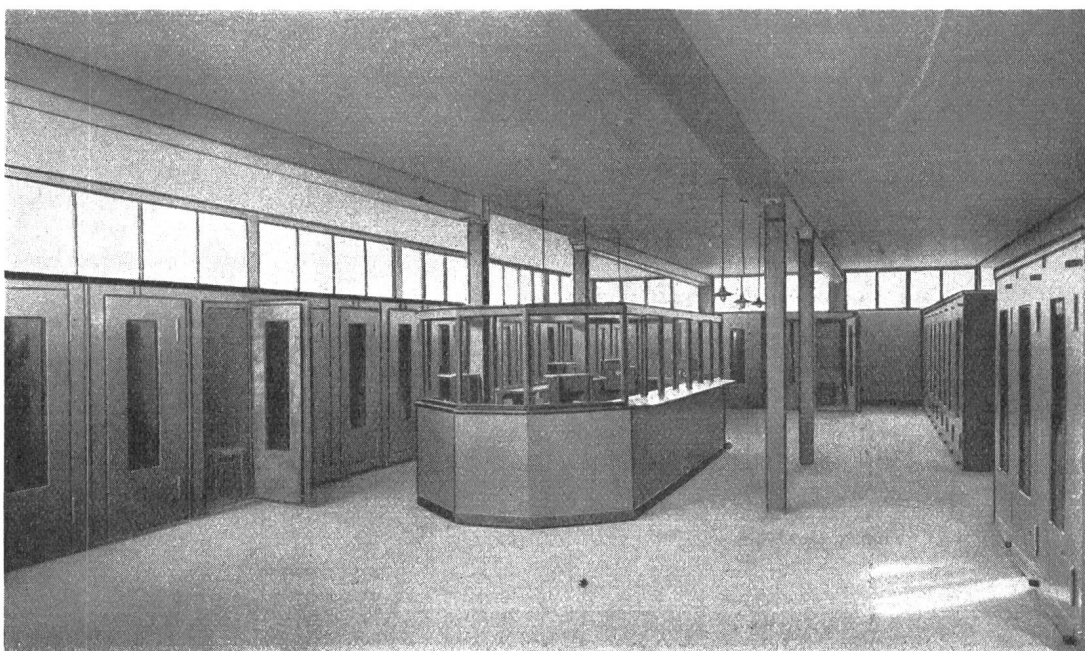


Fig. 4. Cabines téléphoniques du Bâtiment de la Conférence.

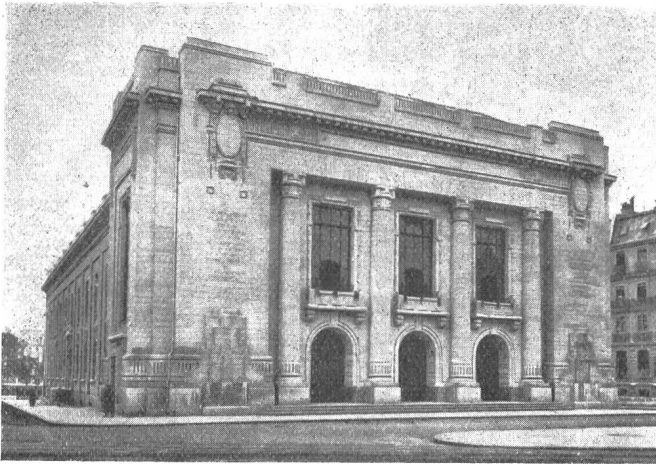


Fig. 5. Genève. Salle du Conseil général.

ses assises au Siège même de la Société des Nations, ces services se mirent immédiatement en relation avec les différentes administrations et compagnies privées étrangères, en vue de la réalisation d'un programme de communication de grande envergure, établi sur la base des expériences et des observations qui se renouvellent à Genève à chaque grande manifestation internationale, principalement au cours des Assemblées plénières de la Société des Nations. Aussi, le 11 mars, l'administration des Postes et des Télégraphes pouvait-elle déjà fournir au chef du Département des Postes et des Chemins de fer les lignes directrices des mesures d'ordre technique envisagées.

Ainsi donc, le Secrétariat de la Société des Nations et l'Association internationale des journalistes accrédités auprès de la Société des Nations pouvaient, longtemps avant la réunion du 64<sup>e</sup> Conseil qui ne devait avoir lieu qu'au mois de mai, être renseignés sur les efforts qui allaient être faits en Suisse afin d'assurer, sans porter préjudice aux usagers ordi-

naires du télégraphe et du téléphone, „toutes les facilités requises en matière de communications télégraphiques et téléphoniques pour les Délégations et la presse ainsi que pour les personnes désireuses de suivre les travaux de la Conférence.“

Une des toutes premières mesures dont l'administration des Postes et des Télégraphes eut à s'occuper consistait à accélérer la réalisation de son programme de pose de câbles souterrains afin de pouvoir faire procéder, encore dans le courant de l'année 1931, à l'installation d'un nouveau câble entre Genève et Lausanne, qui n'était prévue que pour l'exercice suivant. Ce câble, d'une capacité de 150 circuits télégraphiques et téléphoniques, a pu être mis en service au début du mois de décembre dernier. Dès lors, il n'était plus difficile d'envisager, sur territoire suisse, la création de nouvelles communications télégraphiques et téléphoniques en faveur de Genève, les réserves de conducteurs au-delà de Lausanne vers Bâle, Zurich, St-Gall étant suffisantes. Cependant, si le nombre des conducteurs de câbles pouvait suffire à l'établissement des nouveaux circuits envisagés, il fallait encore songer à compléter rapidement les équipements coûteux et compliqués des stations de répéteurs, ce qui fut le cas principalement à Lausanne, à Berne et à Zurich.

Pour l'exploitation télégraphique, le central de Genève dispose en temps normal de communications directes avec Londres, Paris, Lyon, Marseille, Milan et Rome. En prévision du trafic qu'occasionnera la transmission de dépêches vers toutes les parties du monde, on envisagea la création des nouvelles liaisons directes

Genève—	Amsterdam
„	—La Haye
„	—Berlin
„	—Bruxelles
„	—Budapest
„	—Moscou
„	—Prague



Fig. 6. Central télégraphique de Genève.

Genève—Vienne  
 „ —Fredericia<sup>3)</sup>.

Cette dernière communication est prévue pour la liaison directe avec le réseau de la „Grande Compagnie des Câbles du Nord“ en vue d'assurer un service rapide avec la Scandinavie, les Etats baltes et, éventuellement, avec l'Extrême-Orient.

Ces circuits seront desservis par les appareils les plus divers. C'est ainsi que les circuits Paris central, Paris-bourse, Lyon, Marseille, Milan et Rome seront exploités au Baudot quadruple avec 2 secteurs dans chaque direction. Les circuits Bruxelles et Londres seront également exploités au Baudot quadruple; mais pour le premier, un seul secteur sera utilisé dans chaque direction avec Bruxelles, les deux autres étant tenus en réserve pour la correspondance avec Paris. Sur le circuit Londres, 3 secteurs seront utilisés dans le sens Genève-Londres et un seul dans le sens inverse. Les circuits Budapest, Amsterdam, La Haye seront exploités au Hughes, les circuits Zurich et Berlin au Siemens duplex, et les circuits Bâle, Vienne, Moscou et Fredericia au moyen d'appareils dits „arythmiques“ ou téléimprimeurs.

Pour pouvoir établir ces liaisons, les services télégraphiques de l'administration des Postes et des Télégraphes durent installer à Genève un panneau à 12 fréquences pour l'exploitation du système de télégraphie harmonique. Sept des fréquences disponibles furent prévues pour constituer des communications dans la direction France-Belgique par Lyon-Paris et cinq pour des communications allant vers l'Alle-

<sup>3)</sup> Fredericia au Danemark est le poste tête de ligne européen de la ligne télégraphique transsibérienne aboutissant à Vladivostock.

magne et au-delà par Zurich-Stuttgart-Berlin. Dans le courant de l'année 1931, un panneau à 6 fréquences avait déjà été installé entre Genève et Zurich qui permit, après quelques modifications dans l'utilisation des diverses fréquences, de constituer les communications allant au-delà de Zurich vers la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Hongrie et l'Italie. Les 18 lignes ainsi obtenues s'étant révélées insuffisantes, il fallut encore avoir recours à des circuits „superfantômes“ avec Bâle et Zurich, ainsi qu'à des lacets aériens dans la direction de Lyon-Marseille.

En plus des circuits aboutissant au central télégraphique principal de Genève et qui seront exploités exclusivement par les administrations respectives, on rétablit les circuits télégraphiques entre les bureaux des Ministres des Affaires étrangères à Berlin et à Paris et le siège des Délégations allemande et française à l'hôtel Métropole et à l'hôtel des Bergues à Genève, circuits qui furent déjà utilisés, dans de précédentes Assemblées plénières de la Société des Nations, par les agents de ces Délégations. A côté de ces 2 circuits, des communications spéciales, au nombre de 3 avec Berlin et 3 avec Paris furent encore prévues pour le service exclusif de la presse. A Genève, ces circuits aboutiront dans un bureau d'exploitation aménagé expressément à cette intention dans le nouveau bâtiment dont il a déjà été question ci-haut et où sont précisément groupés les principaux services de la presse. Ils seront exploités au moyen d'appareils téléimprimeurs. A Berlin et à Paris, ils pourront être conduits dans tel ou tel bureau de rédaction de quotidien qui en fera la demande, tout comme s'il s'agissait de l'établissement d'une simple communication téléphonique. D'autre part, pour parer à toute éventualité, des lignes de réserve sont

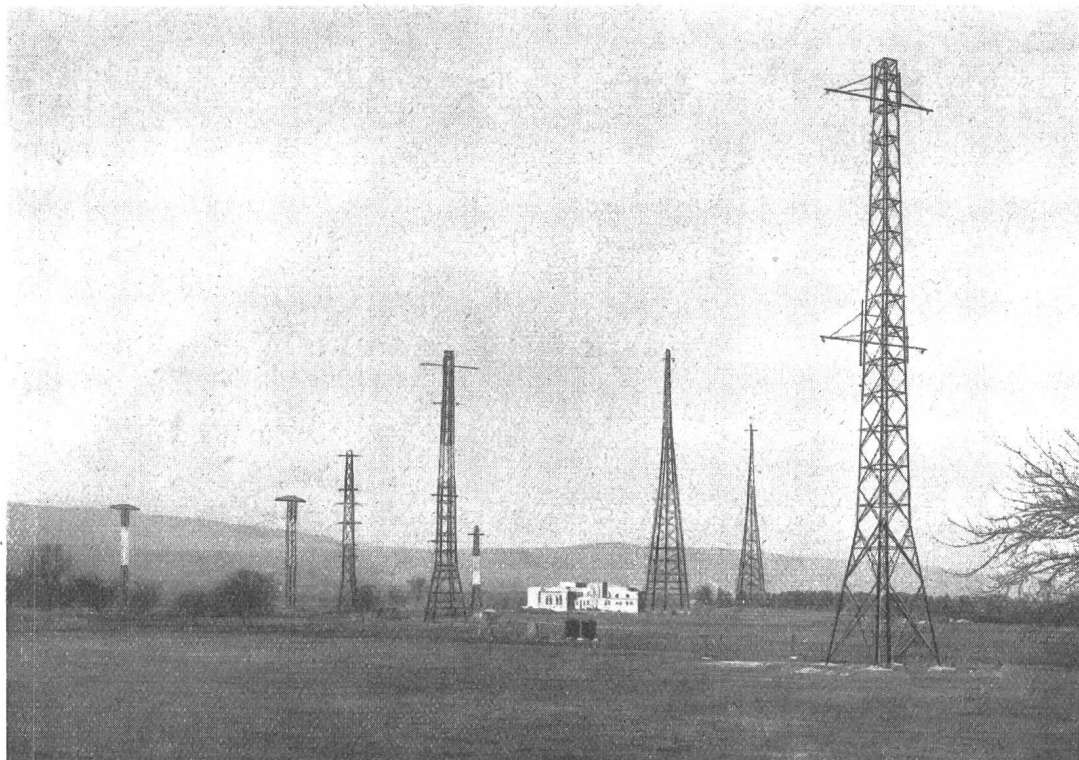


Fig. 7. Stations émettrices de „Radio-Nations“ et de „Radio-Suisse“ à Prangins.

prévues dans les directions de Bâle-Francfort, de Zurich et de Lyon-Marseille.

Le service télégraphique de l'administration des Postes et des Télégraphes s'en tenant exclusivement aux transmissions de dépêches par fil, le grand trafic extra-européen sera assuré par la Société „Radio-Suisse“, dont les postes d'émission de Munchenbuchsee et de Prangins pourront transmettre directement à presque tous les continents les messages télégraphiques qui lui seront confiés. C'est à cet effet que la Société des Nations a fait installer tout récemment deux nouveaux émetteurs à ondes courtes dirigées à Prangins et la Société „Radio-Suisse“ un autre émetteur semblable à Munchenbuchsee; ils seront exploités tous trois par cette dernière société afin de mettre ses bureaux d'exploitation à Genève en relation directe avec New-York, Rio de Janeiro, Buenos-Aires, Tokio, la Chine, les Indes néerlandaises et éventuellement Ankara.

Par les émetteurs actuels à longues ondes de Prangins et de Munchenbuchsee, les bureaux d'exploitation de la Société „Radio-Suisse“ sont en relation avec Madrid, Barcelone, Londres, Amsterdam, Copenhague, Varsovie et Belgrade. D'autres liaisons sont prévues.

Signalons encore que la Société „Radio-Suisse“ a fait installer également un bureau d'exploitation dans le bâtiment de la presse.

Par la réalisation d'un semblable programme, on voit que la correspondance télégraphique avec toutes les parties du monde pourra être assurée dans les conditions de célérité désirées.

Pour le service téléphonique, un programme tout aussi vaste fut également envisagé.

Au moment où le choix de Genève comme siège de la Conférence du Désarmement fut confirmé par le Conseil de la Société des Nations, le central téléphonique de Genève ne disposait, pour ses relations avec l'étranger, que de 2 circuits avec Berlin, 1 avec Francfort, 1 avec Vienne, 1 avec Londres, 5 avec Lyon, 1 avec Marseille, 4 avec Paris, 2 avec Milan. Successivement, à la suite de la mise en ex-

ploitation du câble souterrain Genève-Annemasse, qui relie les câbles du réseau suisse à ceux du réseau français, on put créer, en plus des nouvelles liaisons d'intérêt régional Chambéry, Grenoble, etc., de nouveaux circuits avec Paris et Londres, ce qui porta leur nombre à 8 pour la première de ces villes et à 2 pour la seconde. En plus, on put établir une première liaison avec l'Espagne sous forme d'un circuit direct Genève-Barcelone. L'achèvement du réseau souterrain italien entre Rome et Milan permit en outre de doter le central de Genève d'une communication avec Rome.

Le programme que s'était imposé le service téléphonique comprenait, en plus de ces circuits, l'établissement de nouvelles liaisons devant relier le central de Genève avec la plupart des capitales ou des villes les plus importantes du continent. C'est ainsi qu'on y avait fait figurer:

	1	circuit	Genève-Amsterdam
	1	..	.. La Haye
	1	..	.. Bruxelles
	1	..	.. Stockholm
	1	..	.. Budapest
	1	..	.. Bucarest
	1	..	.. Madrid
	1	..	.. Varsovie
	1	..	.. Zagreb
	2	..	.. Prague

puis 2 nouveaux circuits Genève-Londres devant porter à 4 le nombre des communications avec la capitale anglaise, 2 nouveaux circuits avec Berlin et 1 avec Francfort devant porter à 4 et à 2 le nombre des communications avec ces deux villes allemandes.

Il est réjouissant de constater que chacune des administrations ou compagnies privées auxquelles fut soumis ce programme s'empressa d'adhérer aux propositions de l'administration suisse, montrant ainsi tout l'intérêt qu'on attache à l'étranger aux travaux de la Conférence du Désarmement.

Il est juste de signaler l'effort fourni par le Ministère polonais des Postes et des Télégraphes en faisant accélérer la pose de son grand câble souterrain

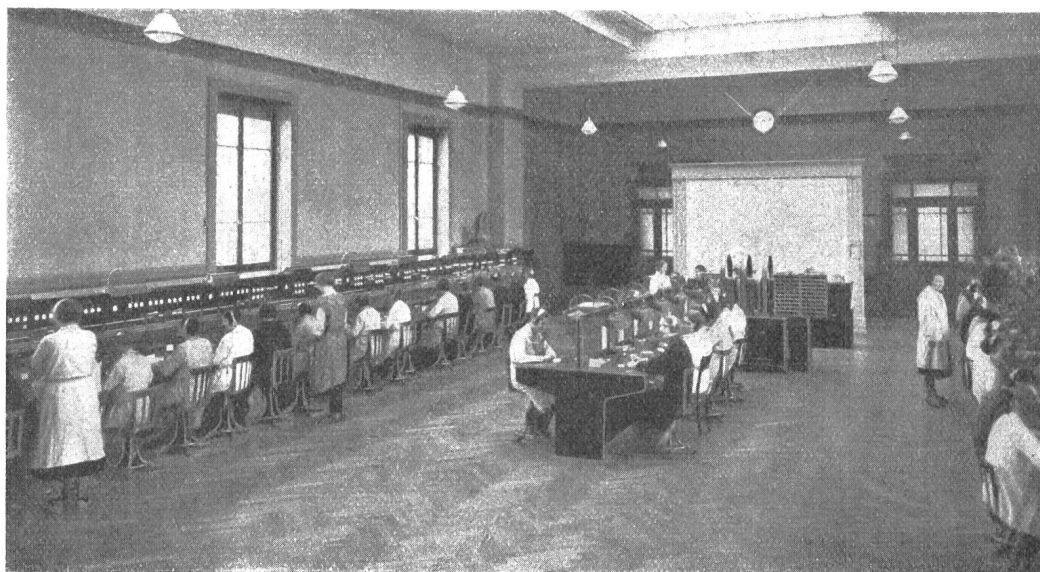
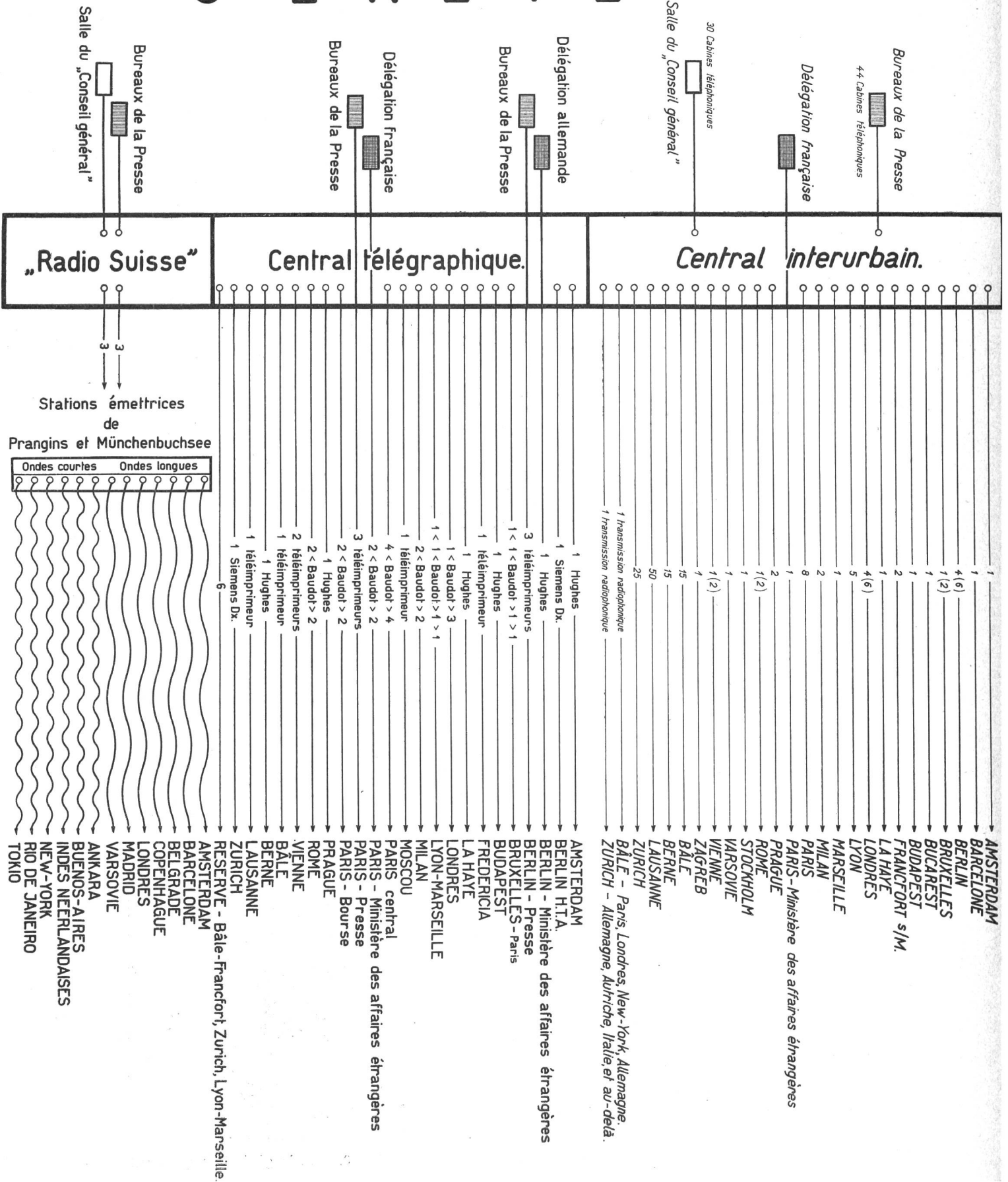


Fig. 8. Central téléphonique interurbain de Genève.

# G E N È V E





Varsovie-Myslowice dans la direction de la frontière germano-tchécoslovaque, afin que sa mise en service, dont dépendait aussi celle du circuit Genève-Varsovie, puisse avoir lieu en temps voulu. L'administration yougoslave ne put malheureusement pas s'engager à établir un circuit entre Genève et la capitale du royaume. Cependant, désireuse aussi d'être desservie par une liaison directe avec Genève, elle fit procéder spécialement à la pose d'un lacet aérien entre Zagreb et la frontière autrichienne en vue de constituer une liaison directe Genève-Zagreb, appelée à améliorer très sensiblement les relations téléphoniques avec ce grand Etat balkanique. La „Societatea anonima Romana de Telefoane“, d'entente avec l'administration autrichienne, informait les services suisses qu'elle renonçait momentanément à la seconde communication Bucarest-Vienne en faveur d'une ligne directe entre Genève et la capitale roumaine. Cette ligne, tout en améliorant aussi sensiblement les relations avec la Roumanie elle-même, permettra d'accélérer et d'étendre les relations actuelles avec Sofia et le reste de la Bulgarie. Tout récemment encore, la „Compañia telefónica nacional de España“ et l'administration française se déclaraient, d'un commun accord, prêtes à renoncer temporairement à un des circuits Paris-Madrid afin de permettre l'établissement d'une liaison directe entre Genève et la capitale espagnole. Cette liaison sera appelée à rendre d'importants services pour l'échange de la correspondance téléphonique non seulement avec la Péninsule Ibérique, mais encore avec tous les Etats de l'Amérique latine admis à la correspondance téléphonique avec Genève.

On ne saurait oublier non plus que dans certains pays, en Allemagne et en France notamment, on dut renoncer à des circuits internes afin de pouvoir établir les nombreux circuits transitants empruntant leur territoire. La Régie des Télégraphes et des Téléphones de Belgique, de son côté, mettait spontanément son réseau de câbles à disposition pour l'établissement de voies de secours entre Genève d'une part et la Grande-Bretagne et les Pays-Bas d'autre part; à l'exemple de l'administration néerlandaise, elle adhéra à la réalisation immédiate des circuits prévus avec Genève. C'est ainsi que depuis bientôt 6 mois le central téléphonique dispose déjà des communications avec Bruxelles et Amsterdam.

Dans presque tous les pays de l'Europe, l'établissement des circuits, aussi bien télégraphiques que téléphoniques inscrits au programme des communications, occasionna d'importantes modifications dans l'occupation et le groupement des conducteurs de câbles internationaux.

Pour desservir tous ces circuits internationaux, l'administration suisse sera dans l'obligation de déplacer à Genève un personnel important occupé dans les autres offices suisses principaux.

Par la réalisation intégrale de son programme en matière de téléphonie, l'administration suisse espère pouvoir assurer un service de correspondance téléphonique en tout point satisfaisant, tant par la perfection de l'audibilité que par la rapidité dans l'établissement des communications. Rappelons encore que de Genève des communications téléphoniques peu-

vent être demandées à toute heure du jour et de la nuit et sans restriction aucune avec tous les pays du continent européen hormis l'Albanie, la Grèce, la Turquie et la Russie, pays avec lesquels les relations téléphoniques sont encore inexistantes. Avec la Yougoslavie, la Roumanie et la Bulgarie subsistent encore quelques restrictions. Dans les relations extra-européennes, la correspondance téléphonique avec les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, la République Cubaine, la République Argentine, le Maroc français et espagnol, les Iles Canaries, ainsi qu'avec un certain nombre de paquebots naviguant sur l'Atlantique, n'est soumise à aucune restriction, ce qui n'est pas le cas entre Genève et le Chili, l'Uruguay, le Brésil, le Venezuela, l'Australie et l'Indo-Chine française, le Siam, les Indes néerlandaises et l'Union de l'Afrique du Sud, où seules quelques localités importantes sont admises à correspondre avec Genève.

Non satisfaite de pouvoir procurer un excellent service aux nombreuses personnes appelées à suivre sur place les travaux de la Conférence du Désarmement, l'administration suisse a voulu encore étendre, dans une plus large mesure que jusqu'ici, les possibilités de transmission radiophoniques de discours, de conférences, de concerts ou de toute autre manifestation vocale ou musicale destinée aux postes de radio-diffusion du continent et même d'outre-mer, et permettre ainsi aux sans-filistes des deux mondes d'être renseignés immédiatement sur l'état des travaux de la Conférence. A cet effet, elle a fait encore équiper, à part les circuits spéciaux dont dispose déjà la Société suisse de Radiodiffusion pour la transmission de ses programmes aux postes émetteurs nationaux, deux circuits dits „musicaux“, l'un allant de Genève à Bâle destiné aux transmissions vers Paris, Londres et les Etats-Unis, l'autre de Genève à Zurich pour les transmissions vers l'Allemagne, les pays de l'Europe septentrionale et orientale ainsi que vers l'Italie.

Pour compléter le cycle des possibilités de transmission depuis les simples messages écrits jusqu'aux



Fig. 10. ... la génération qui monte.

messages verbaux et aux transmissions musicales les plus délicates, il eût fallu pouvoir ajouter encore les transmissions d'images au moyen d'un des systèmes connus de téléphotographie. Bien que les conditions techniques nécessaires eussent pu être aisément remplies sur territoire suisse, on ne jugea toutefois pas opportun d'en réaliser l'application depuis Genève. L'organisation d'un service télégraphique aurait nécessité, de la part des services techniques de l'administration des Postes et des Télégraphes suisses, l'achat et l'installation d'appareils coûteux dont le rendement eût été disproportionné avec les besoins prévus. Cependant, pour les cas de transmission d'images qui pourraient se présenter pendant la Conférence du Désarmement, un service par avion est envisagé pour transporter les documents à transmettre jusqu'à Franc-

fort, d'où ils pourront être retransmis plus loin par fil ou par onde.

Nous voyons, par cet exposé du programme que l'administration des Postes et des Télégraphes suisses a réalisé avec la collaboration des administrations et compagnies privées étrangères, que pour la réussite matérielle de la Conférence du Désarmement, du résultat de laquelle des millions d'individus attendent la libération de l'angoissante étreinte qui les enserme, la Science met en œuvre quelques-unes de ses plus belles découvertes.

Puisse le résultat de cette Conférence apporter enfin à la génération qui monte et à celles qui suivront, la réalisation du grand message chrétien: „Paix sur la terre parmi les hommes de bonne volonté“.

## Die Telephonbestell-Abteilung im Warenhaus.

Als Grossbetriebe mit besonderer Empfänglichkeit für die modernen Bestrebungen der Absatz- und Werbetechnik begannen viele amerikanische Warenhäuser rasch, das Telephon in den Dienst des Verkaufes zu stellen. Sie schufen eigene Telephonbestellabteilungen mit sogenannten Schnelldienstlinien (Speedwire). Bei John Wanamaker in New York z. B. wird eine Kundin einige Sekunden, nachdem sie „Schnelldienstlinie“ gesagt hat, von der Telephonbestellabteilung wie folgt begrüßt: „Guten Tag — hier Wanamakers persönlicher Einkaufsdienst“. Nun fängt die Kundin mit der Bestellung an. In manchen Fällen kann diese einfach notiert werden. In andern Fällen sind Auskünfte nötig, welche das Telephonverkaufsfraulein schnell bei den betreffenden Abteilungen einholt. In jedem der 117 Rayons bei Wanamaker haben mindestens 2 Personen die Aufgabe, auf solche Anfragen der Telephonbestellabteilung zu antworten. Handelt es sich um komplizierte Fälle, so wird die Kundin direkt mit dem betreffenden Rayon verbunden. Sonst aber gibt das Telephonverkaufsfraulein die Auskunft weiter, die sie erhalten hat. Dies deshalb, weil viele Bestellungen mehr als eine Abteilung betreffen und weil man das lästige „Weiterschieben“ des Kunden von einer antwortenden Stelle zur andern mit den ärgerlichen Wiederholungen des Kaufwunsches nach Möglichkeit vermeiden will. Wenn man den Inseratenteil in Originalausgaben amerikanischer Tageszeitungen studiert, öffnet sich das Geheimnis des Telephonbestelldienstes sofort. Es heisst: Engste Zusammenarbeit zwischen Reklame und Telephonverkauf. Nehmen wir einen typischen, tatsächlichen Fall: Mädchen- und Knabenkleider. Im Inserat Abbildungen, die eine gute Vorstellung des Angebotenen vermitteln, dazu knappe, aufschlussreiche Texte, welche den Eindruck vervollständigen, überall Grössen- und Preisangaben, in Fettdruck: „Personal Service will fill mail and telephone orders“ (Persönlicher Dienst wird Post- und Telephonbestellungen ausführen). Oben und unten Angabe der Telephonnummer.

Ich habe eine grössere Anzahl amerikanischer Zeitungen der letzten Monate auf solche Telephonverkaufsinsertate hin untersucht und gefunden, dass

z. B. folgende Artikel zur telephonischen Bestellung angeboten werden:

Herrenhüte	Tischwäsche
Handschuhe	Tafelgeschirr, Glaswaren
Schirme	Lampen
Damenhandtaschen	Kühlschränke, el. Appa- rate, wie Ventilatoren und sog. künstliche Höhensonnen!
Reise- und Sportartikel	Küchenartikel bis zum Gaskochherd
Badeartikel	Möbel
Sportkleider	Teppiche einfacherer Art
Herrenhemden und Unterwäsche	Vorhänge
Strümpfe und Socken	Kinderwagen, Laufgatter usw.
Damenkleider und Unterwäsche	Gartenmöbel
Toilettenartikel	Lebensmittel
Stoffe	Bücher
Handtücher, Frottier- tücher	Autobedarfsartikel
Bettwäsche	
Woldecken	

Auf der andern Seite finden sich auch Angebote, bei denen ausdrücklich bemerkt ist, dass Post- und Telephonbestellungen nicht angenommen werden können, z. B. bei Schuhen, Orientteppichen usw.

Was sind die Vorteile des telephonischen Bestellens? Bei dem starken Verkehr im Innern der Städte und der damit verbundenen Gefährdung bringen sie den Kunden Schutz und Annehmlichkeit. Man denke auch an die steigende Schwierigkeit der Parkierung von Wagen in den Geschäftsvierteln, man denke an Regen, Schnee und vereiste Strassen. Sehr stark wird der Telephonkauf auch von Damen und Herren benützt, die tagsüber geschäftlich in Anspruch genommen sind und mit ihrer Zeit haushalten müssen.

Für das Warenhaus ergeben sich folgende Vorteile:

1. Die Telephonverkäufe verteilen sich besser über die einzelnen Tagesstunden als die Verkäufe am Ladentisch, wo stille Zeiten mit grossem Andrang abwechseln. Sie vermögen den Ausfall infolge schlechten Wetters etwas auszugleichen.

2. Der Telephonverkauf braucht weniger Zeit, seine durchschnittliche Summe ist grösser als beim Ladenverkauf.